



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vélos

Question écrite n° 82436

Texte de la question

M. Dominique Dord appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les dangers des pistes cyclables en zone urbaine. En effet, dans des rues étroites, les « pistes » ne sont pas matérialisées hormis un cycle dessiné sur la chaussée et autorisent les cyclistes à rouler à contresens face aux automobiles souvent surpris de voir un cycliste arriver face à eux. Des accidents sont à craindre. Développer l'usage du vélo en ville est louable, mais il lui demande si cela doit se faire à tout prix et en risquant la vie des cyclistes.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Dord](#)

Circonscription : Savoie (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 82436

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4701

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)